Annexe III

DÉCISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Le meublé identifié ci-dessous est classé 1 étoile pour une capacité de 2 personne(s).

Dénomination commerciale, le cas échéant : Brad En Briere - Chaumière
Adresse du meublé : 204 Le Crugo

Code postal : 44410 Ville : SAINT-LYPHARD

Identification du loueur :

Nom : COCHARD Prénom : Bruno

Adresse : 204 Le Crugo

Code postal : 44410 Ville : SAINT-LYPHARD
Tél. 1 : 06 95 9 13 23 Tél. 2 :
Courriel : bradenbriere@free.fr

Identification du mandataire, le cas échéant :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :
Tél. 1 : Tél. 2 :
Courriel :

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à : SAINT-LYPHARD Le : 7 mars 2025

Timbre de l'organisme évaluateur

CléVacances Bretagne Sud
Service classement des meublés de tourisme
18 route de Kerlan – 44740 Batz-sur-Mer
Tél. : 06 77 06 23 84 – classementbretagnesud@gmail.com
N°Siret 827 616 400 00038 – APE 9499Z – N° TVA intracommunautaire FR61 827 616400

Nom et signature du représentant
de l'organisme évaluateur
Mme Samia IMAALLATEN

<u>Avertissement :</u> Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. À l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.